Fondation Edith Seltzer

La lettre

Plateforme Seltzer des aidants

N°22 Janvier 2019

Edito

Comme le veut la coutume en ce début d'année nous vous adressons nos meilleurs vœux pour 2019 dans vos projets professionnels, de service et de partenariat mais également au niveau personnel afin que chacun d'entre vous puisse commencer cette année avec sérénité.

Nous souhaitons mettre en lumière dans cette première lettre de 2019, les nouvelles initiatives et les nouveaux projets proposés et portés dans l'intérêt des personnes que nous accompagnons, que vous accompagnez. Mettre en lumière également l'importance de notre travail en collaboration, coopération et partenariat sur l'ensemble du territoire des Hautes-Alpes en gardant l'objectif principal de répondre aux besoins des personnes fragilisées par des parcours particuliers.

Bonne lecture.

Inès DEVESTEL,
coordinatrice Sud 05

Zoom sur...

L'association "Le handicap sans tabou"

Carine Bouchet

Le handicap est arrivé dans notre famille et a tout changé !!! Parce que le quotidien est souvent difficile, qu'il est important de pouvoir en parler....

Je suis l'heureuse maman de Théo (10 ans) et de Emma (4 ans). Notre puce est poly-handicapée à cause d'une maladie génétique orpheline. J'ai crée l'association " Le handicap sans tabou " pour organiser des rencontres entre parents d'enfants porteurs de handicap afin d'échanger nos expériences, sans aucun jugement ni tabou !

De plus, je fais une permanence tous les vendredis après-midi au centre social de Beauregard de 14h30 à 16h30, pour rencontrer des parents qui ont besoin, entre autre, de parler ou d'aide pour remplir des dossiers.

J'ai également créé un groupe de parole sur Facebook, afin d'échanger avec des parents et professionnels au-delà du département 05 :
www.facebook.com/groups/lehandicapsanstabou/
Pour plus de renseignements : lehandicapsanstabou@orange.fr
ou sur Facebook : associationlehandicapsanstabou

Programme séjour "Jeunes Aidants"

Comme évoqué dans la lettre de juillet dernier, nous proposons aux publics des jeunes aidants (8/18 ans) un séjour ciné-répit sur le site du Chadenas à Embrun. Il s'agit de deux temps de répit pendant lesquels les jeunes vont pouvoir rencontrer d'autres aidants ou des pairs et exprimer leur vécu à travers une activité artistique.

Le premier séjour sera organisé en avril et juillet prochain.

Dossier

De nouveaux projets sur le territoire

" Relayage " porté par la Plateforme Seltzer des aidants

Depuis 2013, nous mettons en place des séjours de répit à domicile. Notre expérience nous amène à plusieurs constats :

- le vieillissement de la population qui induit une charge constante pour les aidants
- la difficulté à trouver des places en maison de retraite

Pour de plus en plus de situations que nous rencontrons, la solution devient le relayage.

Qu'est-ce que le " relayage " ? Par relayage, nous entendons, en accord avec la définition de l'ARS, une intervention afin de se substituer à l'aidant sur une période minimale de 24 heures et pour 15 jours (consécutifs ou non) renouvelables une fois par an.

L'objectif sera de s'adapter aux besoins de l'aidé et au rythme des interventions et dispositifs de prise en charge de la personne âgée (accueils de jour, SAAD, professionnels libéraux…).

Le relayage consiste à apporter une réponse aux besoins des aidants, notamment lorsqu'il s'agit de pallier leur absence pendant un ou plusieurs jours, en permettant à la personne aidée de rester à son domicile.

La Plateforme Seltzer a été retenue par l'ARS PACA en décembre 2018 pour porter une expérimentation de 3 ans. Cette expérimentation s'appuie sur un nouveau cadre législatif spécifique et très précis, permettant la présence d'un même professionnel pendant plusieurs jours d'affilé chez un bénéficiaire.

Au Québec, le baluchonnage (appelé le relayage en France) est expérimenté depuis plusieurs années. Jusqu'ici la réglementation nous contraignait à faire se succéder plusieurs relayeurs… Or, de l'avis de tous nos interlocuteurs, les personnes en perte d'autonomie souffrant de troubles liés à l'âge ou la maladie ont des difficultés à voir se succéder plusieurs personnes… Les relayeurs expriment tous, quant à eux, le fait qu'ils vivent les temps de présence trop courts comme une forme de maltraitance…

Chacun s'accorde sur la nécessité d'un temps de présence suffisamment long pour développer le lien relationnel avec la personne aidée et sur l'inadaptation d'interventions limitées dans le temps.

C'est pourquoi nous souhaitons faire évoluer aujourd'hui notre offre de répit vers cette solution innovante de répit à domicile qui représente un accompagnement plus cohérent et plus complet.

L'idée est de construire un collectif (ou Pool) de " relayeurs " professionnels qui pourront intervenir à domicile pendant plusieurs jours consécutifs.

Les motifs de l'intervention :

- Hospitalisation programmée de l'aidant
- Hospitalisation non programmée de l'aidant
- Epuisement de l'aidant / Besoin de souffler de l'aidant

C'est aussi dans ce cadre que le projet " Ehpad hors les murs " portée par l'EHPAD Jean Martin sera complémentaire et un partenaire essentiel dans l'aide aux aidants.

Dossier (suite)

Mise en place expérimentale de l'EHPAD " Hors les murs "

Florence MEAILLE, Médecin coordonnateur à la PTA des Hautes-Alpes et à l'EHPAD Jean Martin

Cette expérimentation est issue du constat suivant concernant le parcours de la personne âgée :

- défaut de dispositifs de surveillance nocturne à domicile
- fréquence et durée moyenne de passage aux urgences trop importantes
- multiplicité des acteurs intervenant auprès des personnes âgées et manque de pilotage et de coordination
- fragilité et épuisement des aidants

Elle a donc pour objectif de permettre aux personnes âgées dépendantes restant au domicile de bénéficier d'une prise en charge et d'un suivi 24h/24, grâce à l'intervention coordonnée de l'ensemble des professionnels du domicile, avec la plus-value apportée d'écouter, rassurer, soigner et limiter les hospitalisations de nuit.

Elle poursuit également comme objectif de favoriser la circulation de l'information entre les acteurs et donc la coordination de leurs interventions.

Cette expérimentation a pour mission principale de positionner l'EHPAD comme une plateforme de ressources pour le domicile à travers l'externalisation de certaines prestations et l'intervention de professionnels de l'EHPAD tels que :

- l'infirmière coordinatrice pour piloter la coordination des actions et la circulation de l'information auprès des intervenants du domicile,
- une infirmière d'astreinte la nuit (de 21h à 7h en semaine, WE et jours fériés), avec des tablettes (visio-assistance) et déplacement au domicile si besoin
- l'ergothérapeute pour aide et aménagement des espaces
- le médecin coordonnateur pour analyser le risque iatrogénique des traitements, diminuer le nombre de prises, améliorer la qualité de vie des personnes âgées dépendantes et favoriser les thérapies non médicamenteuses, en lien avec le médecin traitant

Une chambre d'urgence, réservée à cet effet, permettra d'accueillir, à toute heure de jour comme de nuit en semaine, WE et jours fériés, une personne âgée dépendante inscrite dans le dispositif et dont le maintien à domicile s'avèrera momentanément impossible (hospitalisation non programmée de l'aidant, épuisement de l'aidant, sortie d'hospitalisation de la personne âgée et toute autre situation de crise qui ne relève pas d'une hospitalisation). L'accueil sera limité à 7 jours, renouvelable une fois.

Cette expérimentation s'adresse aux personnes âgées dépendantes, GIR 1 à 3, souffrant de troubles cognitifs et dont le maintien à domicile n'est pas possible sans une intervention coordonnée des services d'accompagnement (SSIAD, SAAD) et des professionnels libéraux (infirmiers libéraux, kinésithérapeutes,…).

Le territoire d'expérimentation concerné par l'EHPAD " Hors les murs " est celui situé à environ 15 km de l'EHPAD Les Vergers de La Durance ou de l'EHPAD Jean Martin, de façon à répondre efficacement aux besoins. Cela doit représenter un temps de circulation inférieur à 20 minutes.

Ce dispositif est porté en collaboration par l'EHPAD Jean Martin, l'EHPAD Les Vergers de la Durance et la Plateforme Territoriale d'Appui des Hautes-Alpes.

Les actions en cours

Les Cafés des Aidants®

Entrée libre

Café des Aidants® de Briançon : les 2e mardis de chaque mois de 14h à 16h au café La Vigne, 7 rue du Champ de Mars.

Café des Aidants® d'Embrun : les 3e vendredis de chaque mois de 14h à 16h au café Le Lieu, Boulevard Pasteur (en face de la poste).

Café des Aidants® de Gap : les 1ers mardis de chaque mois (sauf en janvier) de 14h30 à 16h30 au café La Cloche, place Alsace Lorraine.

Café des Aidants® de Saint Bonnet en Champsaur : les 3e mardis de chaque mois de 14h à 16h à la maison médicale, 1 rue du 11 novembre.

Café des Aidants® de Serres : les 1ers lundis de chaque mois (2e lundi en janvier) de 14h à 16h au Café du commerce, place du lac .

Formation des Aidants

sur inscription

Deux nouvelles sessions de formation sont prévues début 2019 sur le secteur d'Embrun et de Briançon.
À l'automne, une formation sera prévue sur Gap.

Embrun : les jeudis 28 février, 7, 14, 21 et 28 mars et le 4 avril de 14h à 17h.

- Salle de la Montagnette - Rue Pierre et Marie Currie

Briançon : les jeudis 28 février, 7, 21 et 28 mars et les 4 et 11 avril de 14h à 17h.

- Espace Epicéa - 5 rue Alphand

Formation des professionnels " Relais des Aidants "

sur inscription

Nous organisons des formations pour les professionnels partenaires " Relais des aidants ". Cette formation a pour but de sensibiliser nos partenaires et de travailler autour de la problématique des aidants de façon commune sur le territoire afin de faciliter leur accueil, leur orientation et leur accompagnement.

Nouveauté : cette formation Relais s'étend à de nouveaux services et professionnels. N'hésitez pas à nous faire savoir votre intérêt pour cette session.
Cette formation sera modifiée et adaptée à la problématique des jeunes aidants pour l'automne 2019.

Des " moments pour soi "

sur inscription

- Sortie prévue sur le secteur de Briançon ce printemps
- Séances " Bien-être " sur le secteur de Gap en mai/juin 2019
- Sortie départementale au muséoscope du lac prévue en juillet

Les Ateliers Santé

sur inscription

Cette année le programme des Ateliers Santé change de forme, contrairement aux années précédentes les 3 ateliers autour de la santé physique, psychologique et sociale (co-animés par la coordinatrice de la Plateforme et une professionnelle de la santé ou du bien-être) ne seront pas précédés d'un temps grand public.
À l'automne, des Ateliers Santé sont prévus sur le Nord du Département.

Gap : les vendredis 8 et 15 mars 2019 de 14h à 16h au Centre Social St Mens et le vendredi 22 mars 2019 de 14h à 17h au local de la Plateforme Seltzer des aidants (6 bis rue Capitaine de Bresson).

Le répit à domicile

Nous organisons des répits à domicile avec la présence d'auxiliaires de vie à la demi-journée, à la journée ou sur plusieurs jours.

Une participation de 5 € par heure de prestation réalisée est demandée à la famille, plafonnée à 50 € pour 24h.

N'hésitez pas à prendre contact avec nous afin que vous soient présentées plus précisément les possibilités et conditions de répit et de relayage.
Nous restons disponibles !

Contact
Plateforme Seltzer des aidants - 04 92 25 31 87 - plateforme-aidants@fondationseltzer.fr
Coordinatrices
Laëtitia BUCCI (Nord 05) : 06 88 07 49 65 / Perrine YVANT (Centre 05) : 06 38 78 40 43 / Inès DEVESTEL (Sud 05) : 06 75 75 76 68
Page Facebook : Aidants Hautes-Alpes 05
Responsable de la publication François BACH, Directeur Général - Réalisation Service Qualité-Communication Fondation Edith Seltzer